

# fongicide Pristine

## fiche technologique

Protection démontrée contre des maladies clés dans un large éventail de culture horticoles.

- Résistance au délavage pour garantir une maîtrise durable, même en présence de conditions défavorables
- Deux modes d'action offrant un large spectre de protection et une meilleure gestion de la résistance
- Avantages **AgCelence**<sup>MD</sup> exclusifs<sup>1</sup> pour la maîtrise des maladies, une meilleure tolérance au stress et un potentiel de rendement accru

### Matières actives

Boscalide – groupe 7  
Pyraclostroline – groupe 11

### Type de formulation

Granulé mouillable

### Une caisse contient

4 bidons de 2,83 kg

### Entreposage

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, dépourvu de drain de plancher.

### Cultures

Groupe des petits fruits<sup>2</sup>

Amélanches

Légumes-feuilles brassicacées

Légumes-bulbes

Carottes

Cucurbitacées

### Maladies supprimées

Anthraxose (*Colletotrichum* spp.), pourriture grise (*Botrytis cinerea*), taches foliaires (*Mycosphaerella* spp.)<sup>3</sup>, oïdium (*Sphaerotheca* spp.)<sup>3</sup>, tache septorienne (*Septoria albopunctata*)<sup>4</sup> – répression, valdensinia (*Valdensinia heterodoxa*)<sup>4</sup> – répression

Tache entomosporienne (*Entomosporium mespili*), rouille (*Gymnosporangium nelsonii*)

Pourriture grise (*Botrytis cinerea*)  
Mildiou (*Peronospora parasitica*) – répression

Alternariose (tache pourpre) (*Alternaria porri*), brûlure des feuilles (*Botrytis squamosa*), mildiou (*Peronospora destructor*) – répression

Alternariose (*Alternaria dauci*)

Alternariose (*Alternaria cucumerina*), chancre gommeux (*Didymella bryoniae*), oïdium (*Podosphaera xanthii*)

Raisins	Anthraxose ( <i>Elsinoe ampelina</i> ) – feuilles, pourriture noire ( <i>Guignardia bidwellii</i> ) – fruits, pourriture grise ( <i>Botrytis cinerea</i> ) – répression, complexe de la pourriture de la grappe ( <i>Cladosporium</i> spp., <i>Aspergillus</i> spp.), mildiou ( <i>Plasmopara viticola</i> ) – feuilles, oïdium ( <i>Uncinula necator</i> )
Fruits à pépins	Tavelure du pommier ( <i>Venturia inaequalis</i> ), pourriture amère ( <i>Colletotrichum</i> spp.), pourriture noire/taches ocellées ( <i>Botryosphaeria obtusa</i> ), taches phoméennes ( <i>Mycosphaerella pomi</i> ), moucheture ( <i>Zygophiala jamaicensis</i> ), tavelure du poirier ( <i>Venturia pirina</i> ), oïdium ( <i>Podosphaera leucotricha</i> ), taches de suie (complexe pathologique)
Fruits à noyau	Anthraxose ( <i>Colletotrichum</i> spp.), pourriture brune (tiges et inflorescences) ( <i>Monilinia</i> spp.), taches foliaires ( <i>Blumeriella jaapii</i> ), oïdium ( <i>Sphaerotheca</i> spp., <i>Podosphaera</i> spp.) – répression, moisissure chevelue ( <i>Rhizopus stolonifer</i> et autres <i>Rhizopus</i> spp.)

Consulter l'étiquette pour les autres cultures, y compris le céleri et le houblon.

<sup>1</sup> Les avantages **AgCelence** concernent les produits qui contiennent la matière active pyraclostroline. Toutes les comparaisons sont par rapport au traitement habituel du producteur, à moins d'indication contraire. <sup>2</sup> Ne PAS utiliser dans les fraises de pépinière. <sup>3</sup> Fraises seulement. <sup>4</sup> Bleuets nains cultivés dans l'Est du Canada seulement.

### Calendrier de traitement

Consulter l'étiquette pour connaître le calendrier de traitement propre à chaque culture. Utiliser un intervalle plus court pendant les périodes de forte pression de la maladie.

---

### Doses d'emploi

**Un bidon de Pristine<sup>MD</sup> traite de 1,77 à 6,74 ha (de 4,37 à 16,65 acres).**

Consulter l'étiquette pour les doses et restrictions propres à chaque culture.

---

### Séquence des mélanges

1. S'assurer que la cuve du pulvérisateur est propre avant de l'utiliser.
  2. Remplir la cuve à moitié d'eau et démarrer l'agitation.
  3. Ajouter la quantité requise de fongicide Pristine dans la cuve.
  4. Continuer d'agiter tout en finissant de remplir la cuve.
  5. Après l'utilisation, nettoyer la cuve du pulvérisateur conformément aux recommandations de l'étiquette.
- 

### Conseils d'application

**Résistance au délavage par la pluie** – 1 heure.

**Délai de sécurité après traitement** – Consulter l'étiquette pour le délai de sécurité (accès des travailleurs) propre à chaque culture.

**Gestion de la résistance** – Ne pas faire plus de deux traitements consécutifs avant d'alterner avec un fongicide homologué offrant un mode d'action différent.

---

### Délai d'attente avant la récolte

0 jour pour les petits fruits, les carottes, les cucurbitacées, les amélanches et les fruits à noyau.

1 jour pour les fraises.

4 jours pour la famille des brassicacées.

5 jours pour les fruits à pépins.

7 jours pour les légumes-bulbes.

14 jours pour les raisins.

---

### Mélanges en cuve

Aucun mélange n'est recommandé sur l'étiquette.

Communiquez avec le Centre d'assistance à la clientèle **AgSolutions<sup>MD</sup>** ou avec votre représentant BASF pour plus d'information sur les mélanges en cuve potentiels.

---

### Pour plus d'information

Appelez le Centre d'assistance à la clientèle **AgSolutions** au 1-877-371-BASF (2273) ou visitez **agsolutions.ca**.

### Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.

**AgSolutions** est une marque déposée de BASF Corporation; **AgCelence** et **PRISTINE** sont des marques déposées de BASF SE; toutes sont utilisées avec autorisation par BASF Canada Inc. Le fongicide **PRISTINE** devrait être utilisé dans le cadre d'un programme de lutte préventive contre les maladies. © 2015 BASF Canada Inc.